



CONSULTATION PUBLIQUE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL VILLE DE MONTRÉAL

INTRODUCTION

Intégration Jeunesse du Québec tient à souligner la pertinence de cette heureuse initiative de la Ville de Montréal et nous sommes ravis de la démarche de consultation. Nous croyons que toutes les actions menées par la Ville au niveau du développement social méritent d'être encadrées de façon plus formelle à l'intérieur d'une politique plus large.

Notre mission est orientée vers l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de toutes origines au marché du travail. Nous agissons également au niveau de la persévérance scolaire des jeunes adultes. Nous rejoignons principalement les personnes de 16 à 35 ans.

Intégration Jeunesse du Québec est membre du Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre (RSSMO). Globalement les services offerts par Intégration Jeunesse sont les suivants : service personnalisé d'aide à l'emploi, mentorat professionnel pour les nouveaux arrivants et les membres des communautés culturelles, stages rémunérés en milieu de travail, formation professionnelle en alternance études-travail, ateliers préparatoires à des emplois d'été, projet d'insertion dans le secteur de l'environnement, soutien et accompagnement d'élèves dans un centre de formation générale aux adultes incluant des activités sportives et environnementales.

Fondé à Montréal en 1980 et implanté à Québec de 1986 à 2004 c'est près de 20 000 personnes qui ont été soutenues par l'organisme à travers les différents services.

Organisme à vocation régionale, nous aidons des jeunes provenant de l'ensemble de l'Île de Montréal. Une forte portion d'entre eux habitent dans les quartiers défavorisés de Montréal et la majorité sont d'origines diverses, soit d'immigration récente ou de seconde génération. Au total plus de 1 000 personnes par année bénéficient de nos services et nos taux de placement en emploi sont d'environ 80%.

Intégration Jeunesse du Québec est un partenaire de longue date de la Ville de Montréal et nous avons réalisé des dizaines de projets ensemble dans le volet de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que dans le volet des relations interculturelles et de lutte à la discrimination.

Ainsi dans le cadre des projets réalisés avec la Ville mentionnons *Racine au Sommet* qui s'est déroulé de 2005 à 2013. Ce projet favorisait l'insertion socioprofessionnelle des jeunes éprouvant des difficultés, en leur permettant notamment de développer leurs compétences personnelles et professionnelles par le biais d'ateliers et d'expérience de travail significatives. Les stages étaient orientés vers des activités profitant à la communauté dans les arrondissements et des organismes œuvrant en environnement.

Plus particulièrement ce projet d'insertion socioprofessionnelle a permis de rejoindre 166 jeunes participants dont plus de 106 ont obtenu un emploi ou sont retournés aux études.

A titre d'exemple, durant quelques années, les jeunes ont contribué au géoréférencement des arbres sur rue dans le cadre de la Politique de l'arbre de la Ville de Montréal. Plus de 200 000 milles arbres ont ainsi été géoréférencés dans plusieurs arrondissements. Également, des jeunes ont été accueillis dans plus d'une quinzaine d'organismes au fil des projets.

De l'expertise acquise dans ce secteur, est né *Vert en ville*. Un projet qui a permis de développer au sein d'un Centre de formation, un volet environnemental tout en contribuant à la persévérance scolaire. Il permet de mettre en œuvre des activités environnementales avec les élèves du Centre en collaboration avec des organismes partenaires dédiés à l'environnement.

De plus, il a permis de créer et de soutenir un « comité vert » composé d'étudiants du Centre afin qu'ils puissent initier, organiser et animer diverses activités au sein de l'école auprès de leurs pairs. Plus de 60 jeunes ont été directement impliqués et plus de 200 ont été rejoints par les activités. En 2015, ce projet a gagné le prix Reconnaissance en environnement décernée par la Commission scolaire de Montréal.

Parmi les autres projets, Intégration Jeunesse réalise depuis 2007 des ateliers préparatoires à des emplois d'été afin de combler des postes en demande à la Ville de Montréal et chez certains partenaires de la Ville. Les projets intitulés « *Camps pédagogiques* » permettent à des jeunes montréalais et montréalaises issus des quartiers défavorisés de développer les compétences et habilités requises pour devenir Sauveteurs de piscine, Surveillants de pataugeoire ou Moniteurs de camp de jour.

Depuis 10 ans, nous avons admis 982 jeunes et permis à 813 d'entre eux d'obtenir un emploi dans l'un ou l'autre de ces secteurs. Plusieurs d'entre eux, sont réembauchés l'été suivant chez le même employeur, d'autres ont poursuivi leur formation dans le

domaine. Des comités de pilotage avec les arrondissements concernés et la collaboration des ressources humaines de la Ville rendent possible la réalisation de ces projets régionaux qui répondent à des besoins, tant du côté des jeunes que des employeurs de l'ensemble de la Ville.

Enfin, mentionnons que les camps pédagogiques s'inscrivent depuis quelques années dans le cadre du programme *Valorisation Jeunesse-Place à la relève*. Ce programme a été mis en place par le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion en collaboration avec la Ville de Montréal. Intégration Jeunesse est impliqué depuis le début dans la réalisation des activités et depuis 2012 nous en sommes le mandataire.

Ce programme vise à placer en emploi plus 300 jeunes par été, des jeunes issus des communautés culturelles et des minorités visibles, vivant dans des quartiers défavorisés. Âgés de 16 à 18 ans, étudiants en secondaire IV ou V, ces jeunes, sélectionnés par leur école, bénéficient d'ateliers qui les préparent à occuper un premier emploi valorisant. Nous avons permis à plus 2 818 jeunes de bénéficier de ce programme.

Les employeurs provenant de divers secteurs offrent une expérience de travail bonifiée d'un volet de formation. Le programme vise également à sensibiliser les employeurs à l'embauche de la main-d'œuvre immigrante. Des ateliers portant sur la gestion de la diversité leur sont d'ailleurs offerts durant leur participation.

Tous ces projets contribuent à préparer la relève et répondent à des besoins des employeurs. Ils sont réalisés grâce à la contribution majeure de la Ville et sont un véritable succès. Intégration Jeunesse du Québec initie et met en œuvre des projets dont les conditions de réussite sont multiples : la création de partenariats durables, la capacité de recruter des employeurs, de préparer les jeunes et de les jumeler sur des postes ainsi que de d'offrir un soutien et un accompagnement soutenu tant auprès des jeunes que des employeurs, en sont des exemples. .

Le document de consultation

Dans le document de consultation, nous partageons l'analyse présentée concernant les principaux défis auxquels nous sommes confrontés comme société : la baisse démographique, le vieillissement de la population, l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes, la lutte à la pauvreté et l'adéquation formation compétences-emploi. A ceux-ci s'ajoutent le défi du développement économique, la protection de l'environnement ainsi que les enjeux liés aux problématiques urbaines concernant notamment la mixité sociale, l'accessibilité aux services, les transports, le logement.

Nous comprenons également l'enjeu municipal qui vise à influencer les gouvernements supérieurs sur les questions qui touchent la communauté. A cet égard, nous appuyons

fortement la Ville dans ses représentations, notamment à l'effet d'obtenir minimalement sa juste part des fonds alloués en fonction du pro-rata de sa population.

A cet égard, nous sommes d'avis que les statistiques présentées dans le document de consultation reflètent non seulement la réalité montréalaise mais les enjeux cruciaux de pauvreté, de santé et de diversité.

L'action menée par IJQ depuis des décennies s'inscrit directement dans plusieurs de ces défis et notre mémoire se veut une contribution présentée sous l'angle de nos préoccupations et observations sur le terrain auprès des jeunes que nous soutenons ainsi qu'auprès des partenaires avec qui nous travaillons au quotidien.

VISION

A la question que vous inspire la vision liée à la Politique, nous répondons que c'est positif. Nous croyons cependant qu'il serait intéressant d'y ajouter le volet « métropole » dans le sens, où en plus des quartiers, il y a une entité plus globale qui agit et rayonne dans l'intérêt collectif. Il faut donc une vision régionale forte.

Les données statistiques présentées dans l'ensemble du document de consultation, illustrent cette compréhension essentielle des enjeux globaux qui donnent une ampleur significative aux particularités montréalaises.

Il manque cependant, à notre avis, des données sur les taux de chômage et taux d'emploi à Montréal, par groupe d'âges, etc.. qui sont importantes pour mieux saisir et agir sur le volet création d'emploi et intégration au marché du travail. Ces données régionales permettraient d'établir des diagnostics qui orienteraient les approches et les clientèles à prioriser.

Sur la question des valeurs, elles sont motivantes et inspirantes !

ENJEUX

Les douze enjeux formulés sont importants, certains nous semblent plus globaux et pourraient être regroupés, notamment l'enjeu 8, 10 et 11 contiennent plusieurs éléments qui pourraient être inclus dans d'autres enjeux, notamment l'enjeu 2, 3 et 6.

En somme nous pourrions reformuler ces enjeux en un seul :

- Améliorer le cadre de vie des quartiers, notamment ceux défavorisés, favoriser l'attraction des jeunes ménages, le sentiment de sécurité et l'ouverture à la diversité.

Aussi, dans le no 1 sur l'incidence de la pauvreté que nous trouvons très important, on ne mentionne pas qu'un des impacts de la pauvreté c'est aussi un taux de chômage plus élevé et que cela constitue une problématique importante à Montréal.

Nous pensons qu'il manque un enjeu sur la question de la création d'emplois et-ou l'intégration économique. Dans le rôle clé des administrations municipales (page 6), il est mentionné de «...combattre la pauvreté et favoriser l'intégration économique de tous les habitants ainsi que l'adéquation entre l'offre et la demande en matière de main-d'œuvre ». Or, certains de ces éléments ne se retrouvent pas dans les enjeux de façon claire et nous croyons qu'il serait pertinent d'ajouter un enjeu qui viendrait camper le tout.

Ce nouvel enjeu no 1 pourrait se formuler de la façon suivante :

- Combattre la pauvreté par le développement socio-économique, la création d'emploi et l'intégration socioprofessionnelle des populations plus vulnérables.

De plus, s'il fallait identifier des enjeux plus importants, nous aurions tendance à retenir ceux que nous avons présentés plus haut ainsi que les deux qui visent « à contribuer à une intégration réussie des immigrants et à la réussite éducative ».

La question du logement et de la sécurité alimentaire sont aussi majeurs et correspondent d'une certaine manière à des impacts de la pauvreté.

PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes sont pertinents. Un premier commentaire est d'ajouter dans le principe no 2, la question du partenariat avec les organismes communautaires.

En effet, ceux-ci sont significatifs dans le milieu montréalais et selon leur mission, s'inscrivent dans l'une ou l'autre des problématiques. Pour maintenir un réseau communautaire fort, il ne faut pas perdre de vue les enjeux en matière de locaux et d'hébergement ainsi qu'en terme de pérennité des contributions de la Ville. Aussi, nous nous demandons si dans les négociations du statut de Métropole il est prévu de récupérer les budgets dévolus dans le Programme de soutien aux organismes communautaires ?

Aussi, nous ne comprenons pas bien le principe 7 de l'approche territoriale intégré et nous trouvons que le principe soulevé est redondant avec le principe 8. Ces deux principes traitent des besoins spécifiques; qu'ils soient issus des quartiers ou des personnes. En ce sens ils devraient être regroupés.

Enfin, plus globalement nous pensons qu'il ne faut pas oublier le volet montréalais dans son ensemble parce que plusieurs problématiques sont globales et que des solutions ne peuvent être appliquées par quartier seulement, mais couvertes par Montréal. Par exemple, lorsqu'on parle d'intégration économique il y a des arrimages et des actions communes à mettre en place.

APPROCHES

En gros, les approches proposées sont intéressantes. La première sur le développement d'une vision globale est pour nous la plus importante. Il faut selon nous, être vigilant afin de ne pas prioriser l'approche locale au détriment d'actions concertées qui agissent sur des problématiques communes à plusieurs quartiers.

Dans ce sens, nous proposons de nommer une approche « concertation montréalaise » et qui pourrait ainsi bonifier la no 6 qui vise à « mobiliser les acteurs autour de la réflexion et de l'action »

Ainsi, elle pourrait se formuler en une seule comme suit :

- Mobiliser les acteurs dans une concertation montréalaise autour de la réflexion et de l'action.

La seconde est très ambitieuse et s'inscrit justement dans cette concertation plus globale.

ORIENTATIONS ET PISTES D'INTERVENTION

Notre préoccupation globale est ici de s'assurer des liens avec les enjeux, approches et principes directeurs. Il nous semble qu'il manque parfois d'arrimage. Par exemple, sur la question de la pauvreté, il ne nous apparaît pas évident que les orientations et pistes d'action proposées sont des pistes de solutions liées directement à cet enjeu. La question des jeunes n'est pas spécifiquement ciblée, alors qu'il existe une Stratégie jeunesse municipale 2013-2017.

Concernant les orientations 1 et 2 ainsi que certaines de leurs pistes d'action, il nous semble qu'il y a une certaine redondance entre la piste « doter les quartiers d'équipements collectifs... » et « assurer un développement respectueux de la ville, en se basant sur les besoins définis par les citoyens » ainsi que « permettre à toute personne, quelles que soient ses capacités, l'utilisation identique ou similaire.... » et « multiplier et ajuster les actions de découverte, d'apprentissage et d'épanouissement s'adressant... » ou encore « assurer aux personnes plus vulnérables des services accessibles.... »

Bref, un regroupement serait peut-être judicieux dans les pistes qui se recoupent au sein de deux idées qui se rejoignent soit de « développer des quartiers » et « favoriser l'équité et l'accessibilité ». Pour nous, développer des quartiers signifie et inclut d'emblée qu'il doit y avoir cet accès et cette équité pour les personnes qui y vivent...

Notre proposition serait d'une part de regrouper les orientations 1 et 2 de la façon suivante :

- Favoriser l'équité et l'accessibilité dans les quartiers.

Sur les pistes d'intervention de cette orientation, notre proposition est de retenir les suivantes :

- Collaborer à l'accessibilité des équipements culturels, sportifs et de loisirs pour tous
- Maintenir et développer une offre résidentielle équilibrée et de qualité
- Favoriser l'accès à une saine alimentation et à l'agriculture urbaine

L'orientation 4 nous semble très importante car la vitalité économique au niveau du marché du travail, des emplois qualifiants pour tous, dont les jeunes et les nouveaux arrivants constitue un levier majeur pour réduire la pauvreté.

En ce sens, cette orientation nous apparaît prioritaire et devrait inclure la piste « contribuer activement à la réussite scolaire chez les jeunes montréalais » que l'on retrouve dans l'orientation 2. Car, comme chacun sait, les emplois d'aujourd'hui et demain qui offrent des salaires intéressants sont ceux qui requièrent des formations professionnelles, ou techniques ou universitaires.

MISE EN ŒUVRE ET CONDITIONS DE RÉUSSITE

La mise à jour tous les 5 ans nous semble très pertinente. La question de l'arrimage avec les plans d'action existants, comme celui du développement durable ou celui et ceux qui découleront de la politique de développement social demeure cruciale si on veut une cohésion.

Nous sommes totalement d'accord avec la nécessité d'obtenir pour la Ville, des budgets nécessaires du gouvernement du Québec.

Est-ce que la vision de ce que sera le statut de Métropole est prise en compte dans les éléments présentés dans le projet de politique ?

Si oui, il serait intéressant que cela transparaisse, car de notre point de vue, il pourrait en résulter de multiples changements que nous ne pouvons actuellement qualifier.

L'adhésion des élus est fondamentale ainsi que celles des partenaires et c'est un mandat en soi que d'obtenir cette adhésion afin qu'elle se traduise en mobilisation.

Conséquemment, dans les conditions de réussite, nous pensons que les équipes concernées à la Ville par la mise en œuvre, doivent être dédiées, engagées et cohérentes car cette politique est très large, ambitieuse, positive et requière un effort particulier de coordination, de concertation et de leadership.

CONCLUSION

Intégration Jeunesse du Québec souhaite que la politique de développement social permette la consolidation de nos actions avec la Ville tout en offrant un espace de développement.

Intégration Jeunesse remercie la Ville pour cette initiative. Notre mission est au cœur du développement social. Nous souhaitons poursuivre nos actions qui portent fruit, bonifier nos stratégies de partenariat, développer de nouvelles activités répondant aux besoins, contribuer à la concertation et se mobiliser afin de rendre vivante, dynamique et porteuse d'avenir cette politique montréalaise de développement social.

Nous sommes convaincus de la pertinence d'une telle politique et nous sommes disposés à y collaborer avec enthousiasme et professionnalisme.